Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé

Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs

Band: 11 (1949)

Heft: 7

Vorwort: A nos membres et lecteurs de langue française

Autor: Ineichen, F. / Piller, R.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EDITION FRANÇAISE

LE TRACTEUR



Périodique de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs

Périodique suisse du machinisme agricole motorisé

A nos membres et lecteurs de langue française

Depuis longtemps déjà, le Comité central de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs voyait à regret les membres et lecteurs de langue française quelque peu négligés parce que notre périodique «Le Tracteur» était en majeure partie rédigé en langue allemande. Vu que l'effectif est d'environ 5200 membres de la Suisse allemande contre 350 membres Suisses français, nous avons été obligés de laisser prédominer la langue allemande. Aussi bien que le Romand ne possède généralement pas à fond la langue parlée outre-Sarine et ne trouve aucun intérêt à lire des articles dont le sens même du contenu lui échappe, le Suisse allemand n'a aucun plaisir à la lecture d'articles rédigés en français. C'est pourquoi, nous cherchions depuis longtemps à faire paraître «Le Tracteur» en deux éditions séparées. Le nombre restreint des membres de langue française a retardé, jusqu'ici, l'éxécution de ce vœu. La faible représentation de la Suisse romande au sein de notre organisation centrale est due au fait que les organisations des propriétaires de tracteurs des cantons de Genève et Vaud n'y sont pas encore raliées à titre de sections.

A la demande du nouveau président de la section de Fribourg, Monsieur J. Marmy, à Estavayer-le-lac, on essaya à nouveau de résoudre ce problème. Le canton de Genève nous assure l'abonnement au «Tracteur» pour la totalité de ses membres, soit environ 450 propriétaires de tracteur et le canton de Vaud pour la majeure partie de ses 1800 membres. Ainsi, l'édition française pourra paraître en un nombre suffisant d'exemplaires.

Nous sommes heureux d'avoir trouvé cette issue et nous nous réjouissons tout particulièrement de pouvoir, à l'avenir, adresser à nos membres et lecteurs romands un périodique qui leur donnera — nous l'espérons du moins — pleine satisfaction. Nous remercions avant tout nos membres romands d'avoir contribué, par leur consentement donné à la solution présentée, à renforcer intérieurement notre association et d'avoir ainsi jeté les fondements d'un rapide accroissement de l'effectif de la Suisse française. Nos remerciements vont également aux comités des sections de Genève et Vaud qui, par leur étroite collaboration, nous ont permis de réaliser la nouvelle édition de notre périodique. Nous espérons que cette collaboration portera tôt ou tard ses fruits et que les membres des sections qui se tiennent encore à l'écart feront bientôt partie de notre organisation centrale.

Le comité veillera à ce que le fait de publier notre périodique en deux langues ne porte pas atteinte aux bonnes relations entre Suisses allemands et Suisses français. Nous ferons traduire toutes les publications importantes afin que les deux parties puissent profiter des expériences faites et des multiples manières de voir dans les diverses contrées de notre pays.

Muri, le 7 juillet 1949.

Pour le Comité central de

L'Association suisse de propriétaires de tracteurs sig. F. Ineichen, président. sig. R. Piller, secrétaire.

Les bandages des chars à pneus

par H. Fritschi, contre-maître à l'école cantonale d'agriculture du «Strickhof», Zurich (traduction R. E. V.)

Pour les véhicules agricoles on utilise de plus en plus le pneu. Bientôt il n'y aura pour ainsi dire plus une exploitation qui ne soit pas munie de son char monté sur pneus. Le véhicule sur pneus prend une importance particulière dès que la traction se mécanise. L'utilisation rationnelle du tracteur exige la transformation des véhicules, c'est-à-dire l'abandon de la jante dure pour en venir au bandage élastique ou alors l'achat de nouveaux chars à pneus. Ce n'est qu'alors que le tracteur pourra déployer tous ses avantages.

Lors de l'achat d'un char à pneus ou d'un instrument monté sur pneus, quelques points importants sont à prendre en considération. Souvent on commet la faute d'acheter d'occasion un essieu de rencontre avec des pneus qui semblent bien conservés. Ces essieux aux roulements plus ou moins usés occasionnent plus tard des frais considérables pour la réparation des coussinets usés, mal garantis contre la poussière, laissant s'échapper l'huile, appareils en un mot vétustes et ne répondant pas aux besoins de l'exploitation agricole. On peut en dire autant des pneus. Les bandages de ces roues d'occasion ne correspondent pas aux dimensions ou aux genres normaux. Lorsque, plus tard, il s'agira de remplacer un bandage ou une chambre à air, on ne trouvera plus le pneu correspondant. Il faudra alors se résoudre à des transformations coûteuses, peut-être même au changement complet d'un